

Les aides sociales : analyser, organiser et transmettre le patrimoine des personnes vulnérables

Comprendre les aides sociales et leur récupération pour mieux anticiper et sécuriser la transmission du patrimoine des personnes âgées et handicapées, en intégrant le rôle du juge des contentieux de la protection.



Professionnel du chiffre,
du droit et/ou du patrimoine

PROFIL DU STAGIAIRE

- Conseiller en gestion de patrimoine

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre général des aides sociales
- Maîtriser les mécanismes de récupération des aides sociales
- Conseiller des stratégies patrimoniales adaptées aux personnes vulnérables
- Comprendre le rôle du juge des contentieux de la protection (JCP)
- Adopter une posture de conseil éclairée et sécurisée

INFO PRATIQUES

Durée : 2h30

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

Prérequis : Connaissance des dispositifs des aides sociales existantes

Formation en inter ou en intra

FORMATION : Les aides sociales : analyser, organiser et transmettre le patrimoine des personnes vulnérables

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

Introduction

- Présentation des enjeux : vieillissement, dépendance, vulnérabilité.
- Rôle du gestionnaire de patrimoine face à ces problématiques.
- Objectifs de la formation.

Panorama des aides sociales et grands principes

- Qu'est-ce que l'aide sociale ?
- Décentralisation et rôle du département
- Les grands principes de l'aide sociale
- La subsidiarité : allocations différencielles, devoir de secours et obligation alimentaire
- Caractère d'avance de l'aide sociale et principe de récupération
- Typologie des modèles de récupération

Focus : aides et stratégies pour les personnes handicapées

- Panorama des aides spécifiques (ex : AAH)
- Conditions d'attribution et impact des revenus
- Exemple de l'AAH et médiateur AMF (2019)
- Stratégies patrimoniales adaptées

Mesures de protection et rôle du Juge des Contentieux de la Protection

- Rappels sur les régimes de protection : sauvegarde, curatelle, tutelle
- Actes d'administration vs. actes de disposition
- Article 496 du Code civil : obligations du protecteur
- Rôle du juge selon le type de mesure et les projets patrimoniaux

Transmission du patrimoine et récupération des aides sociales

- Distinction entre aides pour personnes âgées vs handicapées
- Principes de récupération et transmission
- Stratégies patrimoniales : démembrement de propriété, donation graduelle et résiduelle, assurance-vie ...

Le rôle du Juge des Contentieux de la Protection (JCP) dans la transmission de patrimoine d'une personne bénéficiant d'une mesure de protection juridique

- Les donations
- Les dernières volontés

Moyens pédagogiques et techniques



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation